



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
02.07.2013

L'an deux mille treize et le huit juillet à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

N° 13/58

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES Mr CRESPO, Mme SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mme CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL.

Absents : Mrs BOUDES, RAYNAL (excusé), RASKOPF, Mme BONNÉ (excusée), GALINIER (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

Secrétaire : Mme BERTRAND.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Thuel*

**ADHESION AU GIP
RESSOURCES ET
TERRITOIRES**

Le centre de ressources pour les acteurs de la cohésion sociale de Midi-Pyrénées : "Ressources et Territoires", inscrit son action dans le cadre national défini par le secrétariat général - Comité interministériel à la ville (SG-CIV) et il est également agréé par l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

Dans le contexte des politiques publiques souvent contractualisées avec l'Etat et les collectivités, le centre de ressources a pour ambition d'exercer une mission d'intérêt général en accompagnant les acteurs de la cohésion sociale.

Adopté à l'unanimité

Son conseil d'administration (CA), présidé par le Préfet de Région, détermine les orientations et les priorités stratégiques.

Sont membres du C.A. :

- l'Etat : S.G.A.R., D.R.J.S.C.S., D.R.E.A.L.
- les collectivités, communauté d'agglomération du SICOVAL, de l'Albigeois, du grand Rodez, du grand Auch et de Castres Mazamet
- Communauté des communes du bassin de Decazeville Aubin
- les villes de Gaillac, Graulhet, Figeac, Fonsorbes et Plaisance du Touch
- les universités : le Mirail, l'Institut de sciences politiques
- le C.N.F.P.T.

Dans l'exercice de ses missions et l'offre de ses activités, le centre de ressources intervient dans une position de tiers en respectant les orientations de l'Etat en Région, tout comme les orientations propres aux collectivités et aux autres institutions.

Ses missions principales sont :

- la professionnalisation et la mise en réseau des acteurs,
- la capitalisation et production de documents, ainsi que leur diffusion,
- le conseil et l'accompagnement,
- la mise en œuvre d'études/recherches
- l'observatoire des territoires.

Thématiques d'interventions :

R & T développe son activité en fonctionnant en transversalité sur l'ensemble des thématiques qui relèvent du champ de la cohésion sociale : accès aux savoirs de base, habitats, réussite éducative, santé, emploi et développement économique, prévention de la délinquance et sécurité.

Ces six thématiques sont traversées par la lutte contre les discriminations et l'égalité hommes/femmes.

Territoires d'intervention :

R & T intervient sur l'ensemble de la région Midi Pyrénées avec une priorité non exclusive sur les sites en contrat urbain de cohésion sociale (C.U.C.S.).

Le public :

- Elus
- Agents publics : de l'état, des collectivités, des caisses d'allocations familiales, des bailleurs sociaux, etc...
- Professionnels : chefs de projet, chargés de mission, coordonnateurs, directeurs d'équipement, formateurs, travailleurs sociaux, animateurs, etc...
- Responsables associatifs,
- Acteurs économiques : entreprises, organismes de formation, OPCA, etc...

L'adhésion implique une cotisation annuelle de 0,06 € par habitant.

Le Conseil Municipal doit désigner un représentant élu pour siéger au G.I.P.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'acter son adhésion au G.I.P. à compter de 2013.

DESIGNE Madame THUEL Blandine en tant que représentante de la commune de Saint-Juéry au G.I.P. Ressources et Territoires,

AUTORISE Madame THUEL Blandine à signer tout document contractuel et à remplir toutes les formalités inhérentes à cette adhésion.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 2 octobre 2013
Jacques LASSERRE
Maire